

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Conseil municipal du vendredi 9 janvier 2026

Convocation du 02/02/2026

Le vendredi 6 février 2026 à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présence de Madame Myriam Morand, maire.

Etaient présents : Mmes Thimond Martine, Lemaire Brigitte et Leroy Aurore, et Mrs Tessier Jean-Pierre, Guillaut Jérôme et Lemaire Dominique.

Absent excusé : M.Segouin Christophe, pouvoir donné à Mme LEROY Aurore.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour : Monsieur GUILLAUT Jérôme est nommé secrétaire de séance.

1. Ouverture des crédits d'investissement pour 2026 :

Il est nécessaire d'ouvrir les crédits d'investissement pour l'année 2026 correspondant à ¼ des dépenses d'investissement budgétisés en 2025 afin de comptabiliser les premières dépenses d'investissement (Chéron et Manutan Collectivité (achat isoloir PMR)) soit :

$$217\,009 \times 25\% = 54\,252.25 \text{ €}$$

Adopté à l'unanimité

2. Offres de prix travaux aménagement du Bourg + voirie communale 2026 :

VOIRIE COMMUNALE 2026 :

Nous avons reçu trois offres concernant l'entretien de la voirie communale 2026.

Les routes concernées sont :

-VC 401 (route de la Buffardière) : reprofilage + enduit d'usure bi-couche

-Route de la Gadillère : reprofilage

-Route de Savigné : reprofilage + enduit d'usure bi-couche

-Route des Hulottières : reprofilage ponctuel + enduit d'usure bi-couche

L'offre privilégiée par le conseil municipal est celle proposée par l'entreprise Pigeon.

Toutefois, un nouveau chiffrage va être demandé en excluant la route de la Gadillère au profit d'un enduit supplémentaire route des Hulottières. L'idée est de rester dans un budget proche de 40 000 € HT comme les années précédentes. Ce budget est nécessaire annuellement pour maintenir un état satisfaisant de nos routes.

Vote reporté

AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Nous avons reçu les offres concernant les travaux de l'aménagement du bourg 5^{ème} phase : rue du Perrin + une partie rue des Chemins Verts.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir par la proposition d'offre de prix de la société PIGEON.

Adopté à l'unanimité

3. Fonds de concours voirie 2024 : acceptation versement :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement du fonds de concours 2024 concernant la voirie 2024 pour un montant de 2 821 €.

Adopté à l'unanimité

4. Fonds de concours voirie 2025 : acceptation subvention :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'attribution du fonds de concours 2025 concernant la voirie 2025 pour un montant de 4 144 €.

Adopté à l'unanimité

5. Permanence bureau de vote :

La liste pour la permanence du bureau de vote est réalisée comme suit :

8H à 10H30	10H30 à 13H	13H à 15H30	15H30 à 18H
-GUILLAUT Jérôme -BURET Gérard -LEROY Aurore	-TESSIER Jean-Pierre -SEGOUIN Christophe -SEGOUIN Karine	-THIMOND Martine -LEMAIRE Dominique -.....	-MORAND Myriam -LEMAIRE Brigitte -LAVault Jean-Marc

Il reste un assesseur à trouver pour le créneau 13h à 15h30

6. Point sur les finances 2025 et prévisions BP 2026 :

Les budgets de l'assainissement et du CCAS sont terminés et sont présentés. Le budget de la commune est quasiment finalisé. Il reste encore quelques points à valider. Un tableau est présenté pour chaque budget. Le vote interviendra lors du conseil municipal du mois de Mars.

7. Document unique

Nous avons reçu le document unique rédigé par le CDG 72. Aurore LEROY et Gwendoline LÉTOQUART ont eu une réunion le 06/02/2026 dans la matinée pour la restitution et en prendre connaissance.

72 points ont été analysés avec comme résultats :

8 points rouges, 19 oranges, 25 jaunes, et 20 verts.

Les rouges demandent une correction rapide, les oranges 3 à 6 mois, les jaunes > 6 mois.

Le dossier sera travaillé dans les délais en concertation avec les agents municipaux afin de mettre en place un PAPRIACT. Ces deux documents devront être soumis à l'avis du CDG72 et ensuite valider par le conseil municipal. Ils doivent être révisés tous les ans.

8. Questions diverses :

-Point sur les commissions

*SIVOS : Les effectifs sont stables : 82 élèves

Le budget 2026 a été voté lors de la dernière séance. La demande de participation pour Gréez-sur-Roc est de 28 996 € soit 1318 €/élève. Les dépenses de fonctionnement pour le budget 2025 se sont élevées à 115751,95 € et 628€ en investissement.

Lors de la dernière réunion SIVOS du 02 février, il a été souligné par le président du SIVOS que élus avaient renoncés à leur indemnité mensuelle depuis le début de la création de ce SIVOS.

Un nouveau bureau sera à élire après les élections municipales.

-Élections : Les élections se tiendront le 15 mars pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le second tour si besoin.

Petit rappel : pour Grézy-sur-Roc, 11 conseillers municipaux (9 minimum pour liste complète). Il faut voter pour une liste complète. Plus de panachage possible. Si le bulletin est modifié (rayures, annotations, rajout de nom...) le vote sera considéré comme nul.

Qui sera élu : La liste majoritaire se verra octroyée 6 sièges. Les 5 sièges restants seront répartis proportionnellement.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme



- Demande de l'institutrice : elle sollicite la commune afin de réaliser quelques travaux (fissures banc sous le préau, réservoir des toilettes qui fuie, mise en place de rideaux pour les fenêtres salle de classe, toilette adulte à rafraichir...). Nous évoquerons ce sujet avec les agents techniques pour voir ce qu'il est possible de mettre en place.
- Remerciements Comité des Fêtes : le secrétaire du comité des fêtes à demander à prendre la parole afin de remercier Madame Morand pour son aide et son soutien quotidien, les agents techniques et la secrétaire de mairie pour leur disponibilité et leur réactivité.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 06 mars 2026.